



## CREDIT SUISSE (CH) GLOBAL RESOURCE PROTECTION AUTOCALLABLE 2030

ISIN : XS2102206740

### Aperçu des frais

Cet aperçu vous donne une **estimation de tous les frais** liés à un investissement dans la note structurée Credit Suisse (CH) Global Resource Protection Autocallable 2030. Les montants et pourcentages présentés vous donnent une vue d'ensemble de tous les frais afin de vous permettre une comparaison aisée et de prendre une décision d'investissement en toute connaissance de cause.

Les frais se répartissent en deux catégories :

- A. les frais **liés au produit** lui-même. Ces frais sont déjà compris dans le prix d'émission de la note structurée;
- B. les frais **liés à un service**. Ces frais sont déduits du montant investi ou de votre compte associé à votre comptes-titres;

**Les rémunérations et avantages éventuels provenant de tiers** sont présentés séparément, en tant que composante des catégories ci-dessus. L'émetteur (Credit Suisse) verse à AXA Bank Belgium s.a. une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des titres) dont le montant annuel maximum est égal à 1,00 % du montant des titres effectivement placés. À titre indicatif, ce montant est de 0,70 % sur la base des conditions observées avant le début de la période de commercialisation.

Ces montants et pourcentages sont seulement une **estimation** de l'ensemble des frais. Les frais réels peuvent s'en écarter, en fonction des conditions de marché pendant la période de commercialisation ou d'une modification de la réglementation financière.

Vous désirez obtenir un complément d'information ou un aperçu détaillé des frais? Contactez dans ce cas Customer Relations AXA Banque, Grotesteenweg 214, 2600 Berchem ou [customer.relations@axa.be](mailto:customer.relations@axa.be). Par ailleurs, vous pouvez également consulter la liste des tarifs (partie 4: placements) disponible sur [axabank.be](http://axabank.be) ou auprès de votre Agent bancaire AXA.

### APERÇU DES FRAIS COMPTABILISÉS LORS DE LA PREMIÈRE ANNÉE

Le tableau ci-après donne un aperçu des frais estimés d'un investissement dans Credit Suisse (CH) Global Resource Protection Autocallable 2030 **pendant la première année**. Les pourcentages et montants estimés comprennent donc aussi des frais uniques dus uniquement lors de l'achat ou de la vente de cet investissement et qui ne sont pas comptabilisés lors des autres années. Les montants ont été calculés pour un investissement de 1000 euros.

Ces estimations prennent en compte la **taxe sur les opérations de bourse (TOB)**. Cette taxe est uniquement d'application lors de la **vente** sur le marché secondaire et s'élève à **0,35%** avec un maximum de 1600 euros.

En plus des coûts déjà mentionnés, les taxes suivantes peuvent-être dues (mais ne sont pas comptabilisées dans le tableau ci-après):

- **Précompte mobilier** : une taxe sur les coupons versés est due. Cette taxe s'élève à 30% et est automatiquement retenue des coupons versés. En cas de vente sur le marché secondaire, cette taxe est également due sur la différence positive entre le prix de vente et le prix d'émission.



Les transactions d'achat ne sont pas soumises aux taxes mentionnées ci-dessus. Pour plus d'informations sur ces taxes, nous vous invitons à consulter la section « Fiscalité » de notre fiche explicative sur les notes structurées, disponible sur [www.axabank.be](http://www.axabank.be) ou à contacter votre agent bancaire.

Type de frais	Pourcentage	Pour un investissement de €1000	
<b>A. Frais liés au produit</b>	<b>3,2%</b>	<b>€32,0</b>	
<i>Dont rémunérations provenant de tiers</i>			0,7% €7
<b>B. Frais liés au service</b>	<b>2,0%</b>	<b>€20</b>	
<i>Dont rémunérations provenant de tiers</i>			0% €0
<b>Total (A+B)</b>	<b>5,2%</b>	<b>€52,0</b>	

### IMPACT DES FRAIS SUR LE RENDEMENT

Les frais ont un impact sur le rendement de votre investissement : ils sont en effet soustraits de la valeur de votre investissement. Imaginons que la valeur brute de votre investissement augmente de 5%, et que 2% de frais soient dus, dans ce cas, le rendement net obtenu s'élève à 3%. La note structurée devra donc générer (au moins) un rendement supérieur à l'ensemble des frais car dans le cas contraire, vous accusez une perte.

Le tableau ci-dessous vous donne un aperçu des frais dus durant **chaque année jusqu'à l'échéance** de Credit Suisse (CH) Global Resource Protection Autocallable 2030.

Le tableau montre également le **total des frais cumulés**. Autrement dit, les **frais de chaque année sont ajoutés aux frais des années précédentes**. Le pourcentage dans la dernière colonne indique par conséquent le montant des frais comptabilisés jusqu'à l'échéance de la note (après 10 ans).

Année	Echéance				
	0	1	2	...	10
<b>A. Frais liés au produit</b>	2,5%	0,70%	0,70%	...	9,5%
<b>B. Frais liés au service</b>	2%			...	2%
<b>Total des frais cumulés</b>	<b>4,5%</b>	<b>5,20%</b>	<b>5,90%</b>	...	<b>11,5%</b>